



Probleme de delai des travaux

Par **ben**, le **29/08/2008** à **12:38**

Bonjour,

j'ai effectué des devis pour faire des travaux chez moi. Je pose des plafonds tendus par un expert. J'ai pris contact avec un artisans, j'ai versé un acompte et il a fixé la date des dbut des travaux. Cette date est dans la semaine 31, je lui est prevenu que je partais en vacances du 10 au 20 Aout. il m'a dit que se sera fait. La semaine 31 debute pas d'ouvrier. je telephone et il me dit qu'il m'appellera 1 semaine avant pour debuter les travaux. Je l'appelle regulierement et là il me dit qu'il pourra faire les travaux dans la semaine 36. Puis je lui demander de baisser son prix suite au retard du debut des travaux ou puis je lui payer en retard de cinq semaine comme mes travaux?

merci de votre comprehension,

Par **Tisuisse**, le **30/08/2008** à **16:05**

Les ouvrier ont aussi droit à des vacances. Un tel retard chez un artisan n'est pas exceptionnel. Vous pouvez le mettre en demeure, par RL/AR de commencer les travaux en indiquant 2 dates-butoirs : l'une pour le début des travaux, l'autre pour la fin des travaux, en lui rappelant que, faute de respect de ces dates, vous vous verriez contraint de mettre l'affaire devant le tribunal compétent et lui demander des dommages-intérêts.

La négociation avec l'artisan reste, quend même, votre meilleur atout, à vous de trouver les arguments efficaces pour vos intérêts.